

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 5 juin 2017 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1
 Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Madame Lynda Bernier, conseillère au siège #5
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Est absent : Monsieur Denis Santerre, maire

Constat du quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, Madame Véronique Lamarre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Madame la mairesse suppléante procède à l'ouverture de la séance à 20 h 05. Elle remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Dans le cadre de la semaine de la municipalité, Madame Charlotte Bélanger agit comme mairesse d'un jour et coanime la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Mandat pour enchérir et acquérir un immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales
 - 6.2. Participation au colloque de zone de l'ADMQ
 - 6.3. Constat d'infraction en lien avec le Règlement sur les heures de conduites et de repos des conducteurs de véhicules lourds
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
 - 8.1. Fauchage en bordure des chemins municipaux
 - 8.2. Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2017-2018
 - 8.3. Achat de sel de déglacage pour la saison hivernale 2017-2018
 - 8.4. Demande de creusage d'une partie du fossé dans le 4^e Rang Est (Monsieur René Santerre)
 - 8.5. Aménagement de traverses de piétons sur la rue de la Mer (recommandations de la MRC)
 - 8.6. Appel d'offres sur invitation pour le remplacement du tracteur Kubota
 - 8.7. Achat d'une débroussailleuse professionnelle
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Désignation d'une personne responsable pour la délivrance des permis et certificats
 - 10.2. Rencontre avec le Comité du quai (mardi le 20 juin 2017 à 19 h)
 - 10.3. Projet novateur de serre communautaire (serre populaire active)
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Engagement des animateurs pour le terrain de jeux et formation pour l'été 2017
 - 11.2. Présentation d'un spectacle théâtre de rue avec l'Orchestre du Grand Kung Fu Braque
 - 11.3. Modification au plan pour la réfection de la cuisine au centre communautaire
 - 11.4. Demande d'aide financière pour la réfection des installations sanitaires au centre communautaire
 - 11.5. Comité des loisirs – Suivi de la résolution #2017-055
 - 11.6. Semaine de la municipalité (mot du maire d'un jour)
 - 11.7. Rencontre avec la SHQ relative à la Résidence des Sables (lundi 19 juin 2017 à 19 h)
12. **Suivi de la dernière période de questions**

13. Divers

13.1. Les Producteurs de lait du BSL – Gestion de l’offre et l’ALÉNA

13.2. Présentation de la vidéo promotionnelle de Baie-des-Sables (création de Marie-Jeanne Ancil)

14. Période de questions du public

15. Levée de l’assemblée

2017-104 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l’ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d’adopter l’ordre du jour du 5 juin 2017 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2017-105 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MAI 2017

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 1^{er} mai dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d’approuver le procès-verbal du 1^{er} mai 2017 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l’avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2017-106 APPROBATION DES COMPTES AU 31 MAI 2017

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2017;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d’autoriser et d’approuver le paiement des comptes suivants au 31 mai 2017 :

Liste des comptes à payer	54 004.07	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés et chèques #6979 et #6980)	6 575.83	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #4614 au #4635)	12 753.73	\$
Total des comptes au 31 mai 2017	73 333.63	\$ \$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l’ordre du jour

Les questions suivantes ont été soulevées :

- Cession du vieux tracteur Kubota 6200 1985;
- Achat d’une débroussailleuse professionnelle.

6.1 Mandat pour enchérir et acquérir un immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales

2017-107 MANDAT POUR ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR UN IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Considérant la résolution #2017-042 relative à la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales par la MRC de La Matanie;

Considérant qu'une municipalité locale peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sur autorisation du conseil municipal sans dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales en vertu de l'article 1038 du *Code municipal du Québec*;

Considérant que les immeubles seront vendus à l'enchère publique pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires par la MRC de La Matanie le jeudi 8 juin 2017 à 10 h;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de mandater le maire, Monsieur Denis Santerre ou le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à enchérir et à acquérir, le cas échéant, pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables l'immeuble situé au 166 route 132 à Baie-des-Sables et portant le matricule #7699-80-7545 pour un montant maximal équivalent aux taxes municipales et scolaires dues, comprenant les intérêts et les frais encourus.

Que copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2 Participation au colloque de zone de l'ADMQ

2017-108 PARTICIPATION AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ

Il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, au colloque de zone de l'*Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)* qui aura lieu à Saint-Ulric le jeudi 21 septembre prochain au coût de 75 \$.

Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au *Règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.3 Constat d'infraction en lien avec le Règlement sur les heures de conduites et de repos des conducteurs de véhicules lourds

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, informe le conseil de la réception d'un constat d'infraction en lien avec le *Règlement sur les heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds*. L'exploitant a permis à un conducteur de conduire un véhicule lourd sans remplir une fiche journalière contenant toutes les heures de repos et toutes les heures de travail pour la journée (registre détaillé au lieu d'abrégié). Une formation pourrait être offerte aux employés à ce sujet.

8.1 Fauchage en bordure des chemins municipaux

2017-109 FAUCHAGE EN BORDURE DES CHEMINS MUNICIPAUX

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le fauchage en bordure des chemins municipaux en vertu de la résolution #2017-089;

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes :

- Ferme Ouella-Ouellet au montant de 55 \$ du kilomètre plus les taxes;
- Entreprise Daniel Duchaine au montant de 60 \$ du kilomètre plus les taxes;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de retenir la soumission de Ferme Ouella-Ouellet au montant forfaitaire de 2 014,10 \$ plus les taxes pour le fauchage en bordure des chemins municipaux. Ces travaux de fauchage devront être réalisés et complétés entre le 1^{er} et le 15 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2 Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2017-2018

2017-110 ACHAT DE SABLE POUR ABRASIF – SAISON HIVERNALE 2017-2018

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sable pour abrasif en vertu de la résolution #2017-090;

Considérant que nous avons reçu la soumission suivante :

- Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. » au montant de 10,30 \$ la tonne métrique de sable naturel tamisé et livré;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'accepter la soumission de « Les Entreprises d'Auteuil et fils inc. » pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux au prix de 10,30 \$ la tonne métrique tamisé et livré. Le besoin est estimé à 350 tonnes métriques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3 Achat de sel de déglacage pour la saison hivernale 2017-2018

2017-111 ACHAT DE SEL DÉGLACAGE POUR LA SAISON HIVERNALE 2017-2018

Considérant que « Mines Seleine » nous a soumis son prix pour le sel de déglacage en vrac pour la prochaine saison hivernale 2017-2018;

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics sur la quantité de sel de déglacage requise pour la prochaine saison hivernale selon l'inventaire restant;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'acheter environ 30 tonnes métriques de sel de déglacage chez « Mines Seleine » au montant de 109,75 \$ la tonne métrique plus les taxes. Le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est autorisé à engager un entrepreneur local pour le transport du sel de déglacage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4 Demande de creusage d'une partie du fossé dans le 4^e Rang Est (Monsieur René Santerre)

2017-112 REPROFILAGE DE FOSSÉ DANS LE 4^E RANG EST

Considérant la demande formulée par Monsieur René Santerre en date du 16 mai 2017 pour le reprofilage du fossé du côté sud du 4^e Rang Est vis-à-vis les lots P-525 à P-526;

Considérant que ce dernier désire raccorder des drains pluviaux et/ou de fondation et assurer le drainage de son terrain;

Considérant que le demandeur assumera la reconstruction de ses deux (2) entrées avec ponceau;

Considérant l'évaluation du coût pour la réalisation des travaux par le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder aux travaux de reprofilage de fossé du côté sud du 4^e Rang Est vis-à-vis les lots P-525 et P-526 sur une distance d'environ 100 mètres. Le directeur des travaux publics pourra faire appel à tout entrepreneur pour la réalisation de ces travaux. Le coût de ces travaux est estimé à 1 000 \$ et sera assumé à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.5 Aménagement de traverses de piétons sur la rue de la Mer (recommandations MRC)

Le conseil municipal a pris connaissance des suggestions de la MRC de La Matanie en vue de réduire la vitesse des automobilistes sur la rue de la Mer et améliorer la sécurité des usagers. Une décision sera prise ultérieurement.

8.6 Appel d'offres sur invitation pour le remplacement du tracteur Kubota

2017-113 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Considérant qu'il a lieu de remplacer le tracteur Kubota 6200 1985;

Considérant que les besoins ont été identifiés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à préparer le devis de soumission et lancer un appel d'offres sur invitation écrite pour l'acquisition d'un tracteur neuf selon les critères suivants :

- L'appel d'offres sur invitation sera réalisé auprès des fournisseurs suivants :
 - Cam-Trac Rimouski;
 - Garage Paul-Émile Anctil de Mont-Joli;
 - Performance Rimouski;
 - Centre agricole Bas-St-Laurent à Rimouski;
 - JLD-Laguë à Saint-Anaclet.
- Le devis de soumission devra tenir compte des éléments suivants :
 - Tracteur à l'état neuf;
 - Moteur variant entre 30 et 40 HP;
 - Chauffe moteur (block heater);
 - Quatre roues motrices (4X4);
 - Transmission hydrostatique;
 - Pneus à gazon;
 - Cabine d'origine du fabricant;
 - Chauffage;
 - Air conditionné;
 - Radio;
 - Largeur maximale du tracteur de 70 pouces;
 - Tondeuse ventrale de 60 à 72 pouces de largeur;
 - Souffleur à neige avant de 60 à 74 pouces de largeur de marque Normand ou Pronovost;
 - Deux (2) sorties d'huile à l'arrière;
 - Deux (2) sorties d'huile à l'avant.

Le devis de soumission devra prévoir un crédit en retour du vieux tracteur Kubota 6200 1985 avec ses équipements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.7 Achat d'une débroussailleuse professionnelle

2017-114 ACHAT D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE PROFESSIONNELLE

Considérant qu'il a lieu de mieux équiper le personnel des travaux publics afin d'améliorer la productivité, réduire la fatigue et le risque de blessure des travailleurs;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser l'achat d'une débroussailleuse professionnelle au montant approximatif de 1 200 \$ plus les taxes. Cette dépense d'investissement sera financée à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.1 Désignation d'une personne responsable pour la délivrance des permis et certificats

2017-115 DÉSIGNATION D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR LA DÉLIVRANCE DES PERMIS ET CERTIFICATS

Considérant qu'en vertu de l'article 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité doit désigner les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et des certificats en matière d'urbanisme;

Considérant la résolution numéro 2014-173, datée du 6 octobre 2014, adoptée par la municipalité afin de désigner lesdits fonctionnaires;

Considérant que la MRC de La Matanie, qui fournit les services en matière d'urbanisme à la municipalité, a engagé un inspecteur en bâtiment surnuméraire et un étudiant à titre d'adjoint technique en urbanisme pour appuyer les inspecteurs en bâtiment;

Considérant qu'il a lieu de remplacer Monsieur Julien Mainville suite à sa démission, ce dernier ayant été nommé en vertu de la résolution #2017-092;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

Que soit désignée Monsieur Félix Mathieu-Bégin à titre d'inspecteur en bâtiment et qu'il puisse accorder et délivrer des permis et certificats au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2 Rencontre avec le Comité du quai (mardi le 20 juin 2017 à 19h)

Puisque la rencontre prévue avec le Comité pour la sauvegarde du quai du 9 mai dernier a été annulée, une nouvelle rencontre est fixée le mardi 20 juin 2017 à 19 h. Les élus suivants confirment leur présence : Mesdames Véronique Lamarre et Sylvie Bouffard et Monsieur Damien Ouellet.

10.3 Projet novateur de serre communautaire (serre populaire active)

2017-116 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « NOUVEAUX HORIZONS » POUR LA RÉALISATION D'UNE SERRE COMMUNAUTAIRE

Considérant que le comité porteur du projet « Serre populaire active » désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons »;

Considérant que le projet sera réalisé sur un terrain municipal;

Considérant que le projet devra être présenté par la municipalité afin de respecter les critères du programme;

Considérant que la municipalité a adopté son *Plan de développement local 2015-2019* et sa politique des aînés *2015-2018* ayant, parmi ses objectifs, d'encourager la tenue d'activités favorisant le sentiment d'appartenance et la création de réseaux d'entraide;

Considérant que l'aménagement d'un jardin communautaire intergénérationnel au cœur du village est un moyen de répondre à cet objectif;

Considérant que ce projet ne pourra être réalisé sans l'obtention d'une aide financière substantielle;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'accepter de parrainer le projet et d'autoriser la préparation et la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme Nouveaux Horizons pour les aînés » pour l'aménagement d'une serre communautaire. Le coût total des travaux (dépenses nettes) est évalué à 100 000 \$ et l'aide financière demandée est de 25 000 \$.

Que les travaux soient réalisés en 2018, selon les modalités du programme;

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, soit autorisé à agir à titre de personne-ressource dans le cadre de ce projet, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution;

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2017-117 IMPLANTATION D'UNE SERRE COMMUNAUTAIRE SUR UN TERRAIN MUNICIPAL

Considérant que le comité porteur du projet « Serre populaire active » désire réaliser leur projet sur un terrain municipal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'accepter de recevoir une serre communautaire sur le terrain municipal situé entre le bureau municipal et le garage municipal ou sur le terrain du centre communautaire. L'emplacement du projet reste à être déterminé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1 Engagement des animateurs pour le terrain de jeux et formation pour l'été 2017

2017-118 ENGAGEMENT DE MADAME ARIANNE BRUNEAU À TITRE D'ANIMATRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2017

Considérant la résolution #2017-017 relative à la participation au programme « Emplois d'Été Canada » pour l'embauche de deux (2) animateurs pour le terrain de jeux durant la période estivale;

Considérant que Service Canada confirme par courriel que notre demande est jugée admissible, mais que les fonds ne sont pas suffisants pour y donner suite;

Considérant que nous avons reçu deux (2) offres de services pour les postes d'animateur pour le terrain de jeux, dont les deux (2) étaient admissibles au programme « Emplois d'Été Canada »;

Considérant que les curriculum vitae reçus ont été analysés et qu'une entrevue a été passée à une (1) candidate;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par le comité d'analyse;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'embaucher Madame Arianne Bruneau à titre d'animatrice responsable du terrain de jeux. Cette animatrice aura la responsabilité et la charge du terrain de jeux à l'été 2017.

La période de travail est du 3 juillet au 11 août 2017 (6 semaines). L'horaire de travail est de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 11,50 \$ de l'heure.

Il est également résolu d'autoriser l'inscription de la candidate retenue (s'il y a lieu) à une formation offerte par l'Unité régionale de Loisir et de Sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu les 17 et 18 juin 2017 à Mont-Joli au montant de 60 \$ plus les taxes par participante. La participante sera rémunérée pour cette formation. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux. Du matériel supplémentaire pourra également être commandé (boîte à outils, cahier de jeux, etc.).

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution. La candidate retenue travaillera également sous la supervision du directeur général ou, en son absence, de son adjointe, Madame Huguette Marcoux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2017-119 ENGAGEMENT DE MADAME CAMILLE BLAIS À TITRE D'ANIMATRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2017

Considérant la résolution #2017-017 relative à la participation au programme « Desjardins jeunes au travail » pour l'embauche d'un animateur pour le terrain de jeux durant la période estivale;

Considérant que la Caisse Populaire de Mont-Joli a accepté de participer au programme « Desjardins jeunes au travail » pour un (1) emploi;

Considérant que nous avons reçu deux (2) offres de services pour les postes d'animateur pour le terrain de jeux, dont une (1) était admissible au programme « Desjardins jeunes au travail »;

Considérant que les curriculums vitae reçus ont été analysés et qu'une entrevue a été passée à une (1) candidate;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par le comité d'analyse;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'embaucher Madame Camille Blais à titre d'animatrice du terrain de jeux. Cette embauche est conditionnelle à l'acceptation de la candidature au programme « Desjardins jeunes au travail » par le Carrefour jeunesse-emploi de la région de Matane.

La période de travail est du 3 juillet au 11 août 2017 (6 semaines). L'horaire de travail est de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 11,25 \$ de l'heure.

Il est également résolu d'autoriser l'inscription de la candidate retenue (s'il y a lieu) à une formation offerte par l'Unité régionale de Loisir et de Sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu les 17 et 18 juin 2017 à Mont-Joli au montant de 60 \$ plus les taxes par participante. La participante sera rémunérée pour cette formation. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux. Du matériel supplémentaire pourra également être commandé (boîte à outils, cahier de jeux, etc.).

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution. La candidate retenue travaillera également sous la supervision du directeur général ou, en son absence, de son adjointe, Madame Huguette Marcoux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Présentation d'un spectacle théâtre de rue avec l'Orchestre du Grand Kung Fu Braque

2017-120 PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE THÉÂTRE DE RUE AVEC L'ORCHESTRE DU GRAND KUNG FU BRAQUE

Considérant que la bibliothèque de Baie-des-Sables, la bibliothèque de Métis-sur-Mer et le Réseau Biblio de Bas-Saint-Laurent organisent conjointement un spectacle théâtre de rue le mardi 20 juin prochain avec l'orchestre du Grand Kung Fu Braque;

Considérant que cette activité se déroulera au parc en face de l'église de Baie-des-Sables;

Considérant que la population écolière de Baie-des-Sables, de Métis-sur-Mer et la population générale seront invités à assister à cette prestation;

Considérant qu'il a lieu d'assurer la sécurité de tous lors du spectacle et de permettre une prestation ininterrompue;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à procéder à la fermeture temporaire de la rue de la Mer en face de l'église et de faire dévier la circulation par les rues de l'Église et des Pins le mardi 20 juin 2017 de 12 h 30 à 14 h 30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 Modification au plan pour la réfection de la cuisine au centre communautaire

Suite à la modification au plan de la cuisine du centre communautaire par la designer, une 2^e rencontre du comité formé en vertu de la résolution #2017-074 est fixée à mercredi le 21 juin prochain à 19 h au centre communautaire.

11.4 Demande d'aide financière pour la réfection des installations sanitaires au centre communautaire

2017-121 DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) POUR L'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS SANITAIRES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Considérant l'importance du centre communautaire comme lieu privilégié de socialisation pour les aînés et l'ensemble de la population;

Considérant que le projet de rénovation du centre communautaire a été identifié comme action prioritaire dans les consultations réalisées auprès des aînés;

Considérant que le projet de rénovation du centre communautaire est inclus dans le plan d'action Municipalité amie des aînés 2015-2018;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'autoriser le dépôt d'une demande au Programme d'infrastructures Québec-Municipalité – Municipalité amie des aînés (MADA) pour l'amélioration des installations sanitaires et l'aménagement d'un vestiaire au centre communautaire.

Que la municipalité accepte de réaliser les travaux conditionnellement à l'obtention de cette subvention et de payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Que monsieur Adam Coulombe soit autorisé à agir et à signer à titre de personne-ressource dans le cadre de cet appel à projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.5 Comité des loisirs – Suivi de la résolution #2017-055

La conseillère, Madame Véronique Lamarre, nouvellement membre du Comité des loisirs explique que tous les documents demandés en vertu de la résolution #2017-055 ont été remis à l'exception du rapport financier 2016. Ce dernier sera produit prochainement.

11.6 Semaine de la municipalité (mot du maire d'un jour)

Une invitation est lancée à la population afin d'assister au 6 à 8 dans le cadre de la semaine de la municipalité le vendredi 9 juin prochain à 18 h au centre communautaire de Baie-des-Sables. Des discussions ont également lieu concernant la planification de cette soirée.

Madame Charlotte Bélanger, mairesse d'un jour, procède à la lecture de son texte. Des félicitations lui sont également adressées. Un certificat de reconnaissance et un cadeau de 50\$ lui seront remis au 6 à 8.

11.7 Rencontre avec la SHQ relative à la Résidence des Sables (lundi 19 juin 2017 à 19h00)

Les élus et les membres de la Corporation de développement de Baie-des-Sables sont invités à rencontrer les représentants de la *Société d'habitation du Québec (SHQ)* le lundi 19 juin 2017 à 19 h à la salle du conseil municipal. Cette rencontre concernant le regroupement des Offices d'Habitation et les conséquences sur la Résidence des Sables.

12. Suivi des dernières périodes de questions

Le directeur général fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. Divers

13.1 Les Producteurs de lait du BSL – Gestion de l'offre et l'ALÉNA

2017-122 EXCLURE LA GESTION DE L'OFFRE DE TOUTE RENÉGOCIATION DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN (ALÉNA)

Considérant que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliard de dollars en contribution fiscale;

Considérant que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

Considérant que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

Considérant que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

Considérant que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

Considérant que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier, mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

Considérant que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

Considérant que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

Considérant que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

Considérant que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu que le conseil municipal de Baie-des-Sables demande au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin d'assurer la préservation intégrale de la gestion de l'offre actuelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.2 Présentation de la vidéo promotionnelle de Baie-des-Sables (création de Marie-Jeanne Anctil)

2017-123 ACHAT DES DROITS D'AUTEUR À MARIE-JEANNE ANCTIL SUR DES VIDÉOS PROMOTIONNELLES DE BAIE-DES-SABLES

Considérant que Madame Marie-Jeanne Anctil a produit quatre (4) vidéos promotionnelles du village de Baie-des-Sables;

Considérant que les vidéos touchent les aspects suivants :

- Vidéo générale de Baie-des-Sables;
- Vidéo touristique de Baie-des-Sables;
- Vidéo des producteurs locaux;
- Vidéo générationnelle.

Considérant que le Comité culturel contribuera à une hauteur de 1 500 \$ pour l'obtention des droits d'auteur sur ces vidéos;

Considérant qu'il manque une somme de 500 \$ afin de compléter l'achat des droits d'auteur;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de contribuer à la hauteur de 500 \$ afin de compléter l'achat des droits d'auteur des quatre (4) vidéos promotionnelles de Baie-des-Sables à Madame Marie-Jeanne Anctil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Les élus ont soulevé les points suivants :

- Épandage de l'abat poussière dans les chemins municipaux;
- Invitation à la « Journée des petits entrepreneurs » le samedi 17 juin 2017 au centre communautaire.

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- 2^e rencontre du comité pour la réfection de la cuisine au centre communautaire;
- Ajout de matériaux granulaire sur la route Désiré;
- Date de la réalisation des travaux de creusage de fossé dans le 4^e Rang Est;
- Nombre de concessionnaires invités à soumissionner pour l'acquisition d'un tracteur.

15. Levée de l'assemblée

2017-124 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion résolu de lever la séance à 21h15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Véronique Lamarre
Mairesse suppléante

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire